

91 - Création d'un PC sécurité pour les bâtiments culturels du centre-ville de Besançon

Mme l'Adjointe THIEBAUT, Rapporteur :

1 - Contexte

Le projet de PC Sécurité consiste en une centralisation des systèmes d'alarmes incendie, d'alarme intrusion, de contrôle d'accès et de vidéosurveillance de l'ensemble des 8 équipements culturels du centre-ville (Bibliothèque d'étude, Médiathèque Pierre Bayle, Musée des Beaux-Arts, Musée du Temps, Maison Victor Hugo, Réserves des musées, Kursaal et Théâtre Ledoux). Il se situera au Centre Pierre Bayle pour permettre une levée de doute en moins de 10 minutes dans les musées et à la Bibliothèque d'étude.

L'enjeu de l'opération est d'améliorer et pérenniser la sécurité du patrimoine culturel de la Ville.

Il permet aussi de sécuriser significativement le dispositif d'astreinte municipal dont le point d'entrée actuel est fragile puisque reposant sur le seul gardien du CTM.

Dans une seconde tranche, le projet permettra la surveillance d'autres infrastructures de la Ville (voire aussi de la CAGB) sans accroissement de moyens, ni de coûts d'exploitation.

Le PC sécurité fonctionnera 24 h/24 h avec 2 personnes : 1 agent pour surveiller la sécurité incendie et 1 agent pour faire les levées de doute sur le périmètre du centre-ville. Ce fonctionnement nécessite 18 ETP (Equivalents Temps Plein) qui seront pourvus par le redéploiement de postes et d'agents ayant des fonctions similaires, notamment les postes de gardiens du CTM, de gardiens logés des établissements culturels et des surveillants de musées. De ce fait, l'opération implique la sécurisation du Centre Technique Municipal où il n'y aura plus de gardien la nuit.

L'investissement a été défini à hauteur de 840 000 € TDC (toutes dépenses confondues, valeur avril 2016). En parallèle, et en cohérence avec ce projet, un renouvellement de matériels obsolètes est nécessaire. Il sera réalisé sur les tranches annuelles Bâtiments, Culture et TIC, à hauteur d'un total de 100 000 €.

2 - Délais prévisionnels

Etudes et consultation des entreprises : 2016

Travaux de sécurisation du CTM : 2016 - 2017

Travaux de mise en œuvre du PC sécurité : 2017

Livraison du PC Sécurité prévue pour fin 2017, afin de correspondre avec la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

3 - Coût prévisionnel

L'investissement a été défini à hauteur de 840 000 € TDC (valeur avril 2016). Les dépenses seront prélevées sur la ligne 23.020.2313.0014003.33000.

Il se ventile comme suit :

- Aménagement des locaux du PC : 100 000 €
- Travaux sur CTM : 340 000 €
- Adaptation des sites, hypervision, AMO et imprévus : 400 000 €.

Il convient d'ajouter une enveloppe de 100 000 € TTC prise à parts égales sur les tranches annuelles Bâtiments, Culture et TIC afin de faire évoluer certains équipements de sécurité aujourd'hui obsolètes.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le programme des travaux de sécurisation et l'enveloppe prévisionnelle,

- autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières potentielles de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de l'Union Européenne et de tout autre financeur potentiel.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté à l'unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, M. GONON, M. FAGAUT, Mme COMTE-DELEUZE et M. ACARD n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.